

Christian Merkelbach
Tramelan

Quelle place pour la didactique intégrée dans le Plan d'études romand?

La Didattica integrata delle Lingue (DI) è destinata a concretizzarsi nei materiali didattici. Tuttavia, a monte la DI interroga i piani di studio delle lingue regionali o cantonali, compresi quelli della lingua di scolarizzazione, in Svizzera romanda il francese. Il piano di studi romando (PER), nel suo ambito disciplinare Lingue, riunisce il francese (lingua di scolarizzazione), il tedesco e l'inglese, mirando ad una descrizione e ad un'organizzazione comune, sulla base di due Dichiarazioni della CIIP, l'una sulle finalità della scuola pubblica, la seconda sulla politica dell'insegnamento delle lingue in Svizzera romanda. La difficoltà nella realizzazione della DI ha origine soprattutto dall'assenza di esempi concreti che traducano i concetti e le nozioni che essa vorrebbe sviluppare, in particolare per il francese. Taluni elementi meritano tuttavia di figurare nei piani di studio: la costruzione di un curriculum coordinato delle lingue, punti di contatto per un possibile transfert di sapere e saper-fare, sviluppo di capacità trasversali negli obiettivi di apprendimento, riflessioni sul funzionamento delle lingue, ecc. Il PER, pur nei limiti di quanto può fare un programma di studio, prende seriamente in considerazione la DI, proponendo una declinazione unificata dell'ambito linguistico, secondo una visione comune delle finalità delle lingue nella scuola.

Les travaux du Conseil de l'Europe autour du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), liés à l'émergence de la *Didactique intégrée des Langues* (DI) (ou didactique plurilingue, selon les acceptions), semblent progressivement s'imposer dans le champ de l'enseignement des langues étrangères et interrogent également la langue de scolarisation dans ses relations et dans son rôle par rapport à l'apprentissage des autres langues. Les notions et concepts constitutifs de ce que l'on décrit sous *Didactique intégrée des langues* demeurent toutefois encore très abstraits et les exemples qui les illustrent ne sont pas légion. Ainsi, la concrétisation de la DI reste problématique à nos yeux, les exemplifications la soutenant à ce jour ne correspondant trop souvent qu'à des situations-modèles manquant de généralisation et de matérialisation dans les moyens d'enseignement. De ce point de vue, la prise en compte de la DI dans l'écriture de plans d'études à visée curriculaire (description de la progression des apprentissages) se révèle difficile et ne peut être que partielle. Le Cadre européen commun de référence pour les langues étrangères définit et décline certes les différents niveaux de compétences visés par l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues et intègre certaines notions et concepts de la DI. Mais pour le français, en tant que langue de scolarisation, la DI ne constitue pour l'heure qu'un objectif sans éléments véritablement développés. Cela tient en partie au fort développement ces trente dernières années de didactiques spécifiques dans le contexte francophone (par exemple, approche de l'expression orale et écrite par le

biais de *regroupements de genres* et de *séquences didactiques* portant sur les caractéristiques spécifiques de tel ou tel genre).

Dans ce vaste contexte, qu'en est-il dès lors du *Plan d'études romand* (PER) et de ses liens éventuels avec la DI?

Le contexte officiel

En Suisse, et plus particulièrement en Suisse romande, les déclarations politiques officielles (*Déclarations de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin sur les finalités et objectifs de l'école publique et sur la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande*) traduisent cette volonté de viser des objectifs plurilingues (voir encadré, p. 51).

Cette volonté affichée par les autorités peut-elle trouver sa place dans la réalisation du Plan d'études romand telle qu'elle est en cours depuis 2004? Diverses perspectives et contraintes méritent d'être abordées pour répondre à cette interrogation.

Rôle d'un plan d'études par rapport aux options didactiques disciplinaires

D'une manière générale, un plan d'études a un rôle prescriptif (mandat attribué au corps enseignant quant aux apprentissages à réaliser) et descriptif (recensement et progression des apprentissages à assumer par l'école obligatoire), dans une visée curriculaire indépendante des moyens d'enseignement et d'options didacti-

Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 sur les finalités et objectifs de l'école publique

Pour la langue de scolarisation

L'école publique fonde et assure le développement d'une culture de la langue d'enseignement, langue maternelle et langue d'intégration, impliquant la maîtrise de la lecture et de l'écriture, ainsi que la capacité de comprendre et de s'exprimer par oral et par écrit; [et] ouvrant à la richesse de la langue, à son esthétisme et à son patrimoine littéraire.

Pour les langues étrangères

L'école publique fonde et assure le développement de compétences et d'une culture linguistique intégrant des capacités de communication, particulièrement orale, en langue allemande, dans une seconde langue nationale ou en anglais, ainsi qu'une appréhension des dimensions culturelles de ces langues.

Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande

L'enseignement des langues participe au développement chez l'élève de compétences de communication opérationnelles dans plusieurs langues (plurilinguisme).

L'enseignement/apprentissage des langues doit s'inscrire à l'intérieur d'un *curriculum intégré* commun à l'ensemble des langues (langue locale, langues étrangères et langues anciennes). Ce *curriculum intégré des langues* définira la place et le rôle de chacune d'entre elles par rapport aux objectifs linguistiques et culturels généraux. Il précisera les apports respectifs et les interactions entre les divers apprentissages linguistiques.

ques spécifiques. Le PER n'échappe pas à cette règle et se doit d'installer une distance par rapport au contexte didactique.

Notions et concepts de la didactique intégrée susceptibles d'être pris en charge par les plans d'études

La DI couvre un champ dont les contours sont souvent difficiles à saisir, en raison notamment de recoupements fréquents de notions semblables ou proches (réflexions sur le fonctionnement des langues et transferts d'acquisitions sur le fonctionnement de sa L1 dans les L2, L3, par exemple) et en raison d'un nombre restreint d'exemples et de démarches concrètes. Rappelons ici quelques idées, concepts et notions de la DI qui nous semblent néanmoins devoir être pris en considération lors de la rédaction d'un plan d'études.

- Construction d'un curriculum coordonné des langues, comprenant:
 - une définition de compétences fonctionnelles: c'est bien ce que propose le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), ses niveaux de compétences et les déclinaisons en portfolios à visée auto-évaluative (PEL);
 - une cohérence verticale des plans d'études et des liens entre langue de scolarisation et langues étrangères.
- Cohérence et continuité des démarches d'apprentissage, comprenant:
 - des démarches compatibles dans toutes les langues;
 - une harmonisation des terminologies.
- Eveil et ouverture aux langues, comprenant:
 - une observation du fonctionnement des langues partenaires et de diverses autres langues, une sensibilisation à la diversité des

langues, des comparaisons entre langues...

- Transfert des savoirs et savoir-faire langagiers, comprenant:
 - un travail sur les stratégies de communication;
 - une réflexion sur les phénomènes généraux de fonctionnement des langues (vocabulaire, grammaire, etc.), par le biais notamment d'activités concrètes en classe (moyens d'enseignement EOLE au cycle primaire);
 - un transfert de compétences acquises: lecture, écriture, etc.
- Rapprochements entre toutes les langues enseignées.

Le PER peut tenir compte, essentiellement pour le domaine Langues (rassemblant le *français / langue de scolarisation*, l'*allemand* et l'*anglais*), de certaines des notions évoquées ci-dessus.

Cependant, à notre sens, la DI concerne prioritairement la manière d'enseigner. Elle vise la régulation des apprentissages et l'évaluation des contenus et des compétences langagières ainsi que la capacité à mener des réflexions comparatives entre langues. Elle doit dès lors être prise en compte prioritairement dans le cadre de la formation initiale et continue du corps enseignant.

Autrement dit, du point de vue du Plan d'études romand, les éléments susceptibles d'être pris en charge concernent avant tout ceux liés au cadrage général des disciplines:

- nécessité et souci d'assurer une cohérence verticale et horizontale des apprentissages entre langues;
- souhait de développer la réflexion sur le fonctionnement des langues, sur les liens transversaux entre langues étrangères, voire avec la langue de scolarisation.

C'est dire aussi que de nombreux éléments ne peuvent - et ne doivent du reste pas - être repris par le PER. Nous

présentons ci-après quelques éléments en lien avec la didactique intégrée y figurant néanmoins.

Quels éléments de la didactique intégrée le *Plan d'études romand* prend-il en compte?

Les visées prioritaires du domaine Langues

Parmi les cinq domaines disciplinaires, le domaine Langues est le seul véritablement concerné par la didactique intégrée. Les visées proposées, en particulier, sont communes à toutes les langues déclinées dans ce domaine.

Visées prioritaires du domaine Langues

- Maîtriser la lecture et l'écriture et développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en français.
- Découvrir les mécanismes de la langue et de la communication.
- Développer des compétences de communication opérationnelles dans plusieurs langues.
- Construire des références culturelles et utiliser les médias, l'image et les technologies de l'information et de la communication.

La volonté de proposer une déclinaison unifiée pour le domaine Langues est bien présente au niveau des principes généraux: la vision commune des finalités de l'enseignement des langues à l'école s'appuie notamment sur les dimensions *communication, réflexion sur la langue, références culturelles et développement de compétences langagières*. En revanche, rien dans ces visées ne réfère à des démarches communes entre langues ou à l'une ou l'autre dimension invoquée par la DI. De surcroît, le lien entre la langue de scolarisation (français) et les langues étrangères n'est pas clairement affirmé.

Les Capacités transversales

Le *Plan d'études romand* mentionne

Citons quelques exemples illustrant ces liens:

Capacités transversales	Descripteurs	Liens avec la DI
Collaboration Prise en compte de l'autre	Manifester une ouverture à la diversité culturelle et ethnique Accueillir l'autre avec ses caractéristiques	Eveil et ouverture aux autres langues et autres cultures
Communication Codification du langage	Choisir et adapter un ou des langages pertinents en tenant compte de l'intention, du contexte et des destinataires	Développer des stratégies de communication en langue de scolarisation et dans les autres langues
Communication Exploitation des ressources	Formuler des questions Répondre à des questions à partir des informations recueillies Anticiper de nouvelles utilisations Réinvestir dans de nouveaux contextes	Réinvestir les stratégies acquises en langue de scolarisation pour communiquer et pour apprendre en L2, L3, etc.
Démarche réflexive et sens critique Choix et pertinence de la méthode	Exercer l'autoévaluation Transférer des modèles, méthodes et notions dans des situations du même type	Apprentissage de l'appréciation de ses compétences au travers des portfolios pour les L2, L3

le développement de *Capacités transversales* communes à tous les domaines et disciplines. Ces capacités touchent, par certains aspects et par les descripteurs qui les caractérisent, à des thématiques proches des préoccupations développées par la didactique intégrée et manifestement communes à l'apprentissage des langues en général.

Les objectifs généraux d'apprentissages

Le PER est construit en fonction et à partir d'objectifs généraux contenant chacun un cœur et des composantes les explicitant. Dans le domaine *Langues*, ces objectifs sont communs à la langue de scolarisation et aux langues étrangères. Mais si le



Il dio Anubi (graffito egizio).

cœur des objectifs est identique, les composantes introduisent quelques différenciations en fonction de la progression des apprentissages. Nous présentons ci-après à titre d'exemple, pour la compréhension écrite au Cycle 3 (secondaire), la manière à la fois commune et différenciée de décliner ces objectifs.

aspects: cela tient au rôle prescriptif du plan d'études, mais aussi et surtout au fait que nombre des concepts de la DI en restent encore, actuellement, au niveau de la déclaration d'intention ou de l'expérimentation. Il en va ainsi, par exemple, de la problématique du transfert de connaissances entre langues, à un stade encore peu

lève ainsi malheureusement encore de l'utopie, les discussions à ce sujet depuis trente ans n'ayant pas abouti à un consensus.

Concernant la langue de scolarisation, et le français plus particulièrement, l'approche privilégiée par le Plan d'études romand repose sur des options s'appuyant sur un texte officiellement adopté par la CIIP¹, consacrant des choix didactiques qui s'appuient sur une tradition qu'il est souhaitable de préserver. Ce texte, s'il prend en compte le français langue d'intégration, n'adopte pas une posture orientée spécifiquement vers les autres langues ou vers les principes de la DI.

Un tel constat suggère que cette intégration n'est pas mûre – ou, du moins, pas suffisamment mûre pour figurer dans un plan d'études – et qu'elle appelle d'abord un développement concret, instrumenté, d'exemples touchant aux aspects évoqués ci-dessus: transferts (mais de quels éléments?), réinvestissements de savoirs acquis dans d'autres langues (mais lesquels?), etc. Si la DI ne prétend pas amener des éléments nouveaux ni se substituer aux approches didactiques antérieures, il lui reste à faire la preuve de sa véritable praticabilité par son inscription concrète dans les moyens d'enseignement, pour les langues de scolarisation comme pour les langues dites étrangères. Une telle perspective ne relève pas fondamentalement d'un plan d'études.

Note

¹ CIIP (2006). *Enseignement/apprentissage du français en Suisse romande – Orientations*, Neuchâtel.

Christian Merkelbach

licencié en lettres, chef de la section francophone de recherche, évaluation et planification pédagogiques (SREP) de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne; chef du projet de Plan d'études romand à la CIIP.

Comprendre l'écrit	Comprendre l'écrit
L1 31 Lire et analyser des textes de genres différents et en dégager les multiples sens...	L2/L3 31 Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant...
➤ en identifiant et en caractérisant les différents genres de texte ➤ en mettant en évidence l'organisation du texte et la progression du récit ou des idées ➤ en confrontant le contenu du texte à des références diverses ➤ en dégageant le sens des mots et des phrases, à partir du texte et du contexte ➤ en dégageant le point de vue de l'auteur ➤ en hiérarchisant et en synthétisant les contenus ➤ ...	➤ en abordant divers genres textuels ainsi que la situation de communication dans laquelle ils ont été produits ainsi que les raisons pour le choix du genre ➤ en dégageant le thème et l'organisation générale d'un texte ➤ en repérant des informations dans le texte ➤ en anticipant le contenu d'un texte en fonction du support et du genre textuel ➤ en émettant et en vérifiant des hypothèses sur le sens et l'interprétation du texte ➤ ...

Les attentes fondamentales

Dans le PER, les langues étrangères (allemand et anglais) sont décrites pour ce qui concerne les attentes fondamentales sur la base des niveaux du *Cadre européen commun de référence* (CECR). Ces attentes réfèrent directement aux descripteurs spécifiques correspondant aux niveaux et demi-niveaux décrits dans les portfolios. Parallèlement, la conformité de ces attentes aux standards nationaux développés en Suisse dans le cadre du Concordat HarmoS sera bien évidemment assurée.

Bilan critique

Ce qui précède le montre bien: la prise en compte de la DI dans le PER ne concerne que quelques-uns de ses

développé en termes de démarches concrètes d'enseignement, ou encore de l'immersion, qui trouve difficilement une place et une reconnaissance dans les lois cantonales. L'exemple de l'harmonisation de la terminologie (en particulier grammaticale) illustre également notre propos: sur le principe, chacun appelle de ses vœux un langage commun utilisable et transférable d'une langue à une autre (catégories, fonctions et fonctionnements grammaticaux, etc.); mais le développement didactique et linguistique de l'approche du fonctionnement de la langue a conduit à des descriptions spécifiques propres à chaque langue, entraînant par ailleurs des débats et des polémiques – et ceci est particulièrement vrai pour le français – qui ne sont pas terminés à ce jour. L'harmonisation de la terminologie entre langues re-